

Résultats semestriels 2020 :

Une situation financière renforcée tandis que les programmes de recherche avancent malgré le contexte international

- *Le programme clinique du candidat-antibiotique DNV3837 se poursuit, avec le soutien des médecins investigateurs aux Etats-Unis*
- *Programme AGIR (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants) : la 2^{ème} étape clé franchie a généré le versement de 1,5 m€ par Bpifrance*
- *Lancement de deux nouveaux actifs de nouvelle génération, dont le premier extrait développé avec Hallstar et issu de la fermentation d'un microorganisme de Deinove*
- *Résultat net consolidé : - 4,6 m€ contre - 5,4 m€ au 1^{er} semestre 2019*
- *Trésorerie du groupe :*
 - *Solde de +3,2 m€ au 30 juin 2020 vs +1,1 m€ au 31 décembre 2019*
 - *Versement attendu de 2m€ en Octobre : prêts accordés par Bpifrance (prêt innovation R&D) et Société Générale (PGE)*

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antibiotiques, et le besoin en ingrédients actifs de nouvelle génération au service de la santé, **annonce que son Conseil d'administration a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2020.**

Charles Woler, Président-Directeur Général de DEINOVE, a déclaré : « Dans le contexte sanitaire et économique incertain qui caractérise l'année 2020, DEINOVE a su maintenir le cap sur le 1^{er} semestre. Notre situation financière s'est améliorée et notre perte opérationnelle a été réduite.

Dans le même temps, nous avons poursuivi nos efforts pour faire avancer les programmes, notamment l'essai clinique du DNV3837 qui a continué de recruter avec le soutien des médecins investigateurs, malgré la situation sanitaire aux États-Unis. Nos programmes de recherche amont (AGIR) ont également progressé, avec le franchissement de la 2^{ème} étape clé, et nous poursuivons nos efforts visant à fournir à l'industrie de nouveaux actifs.

Désormais emmenée par Alexis RIDEAU, notre équipe poursuit résolument son action avec trois objectifs clairs : renforcer la présence de l'entreprise dans l'axe pharmaceutique, générer des revenus à travers des partenariats stratégiques dans l'axe biotechnologique, exceller dans la gestion des projets afin de maîtriser l'ensemble de nos charges et conserver des marges de manœuvre financières. »

MONTPELLIER
1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 CET



DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Les comptes consolidés au 30 juin 2020 du groupe DEINOVE ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes du groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	30.06.2020	30.06.2019
Produits d'exploitation	596	405
Dont subventions d'exploitation	389	397
Charges d'exploitation	5 480	6 587
Dont frais de Recherche & Développement	4 460	5 412
Dont frais administratifs et généraux	1 020	1 175
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 4 884	- 6 181
RÉSULTAT FINANCIER	- 6	- 14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 34	- 49
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	- 544	- 1 140
Amortissement des écarts d'acquisition	256	256
Résultat des sociétés mises en équivalence (MEQ)	-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	- 4 634	- 5 359

(en milliers d'euros)	30.06.2020	31.12.2019
CAT (Comptes à Terme)	-	-
Provision pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Disponibilités	3 193	1 095
ICNE & Concours bancaires courants	-	-
TRÉSORERIE & ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 193	1 095

AVANCÉES OPÉRATIONNELLES DE LA PÉRIODE ET POST-CLÔTURE

ANTIMICROBIENS DE NOUVELLE GENERATION

DNV3837 : Démarrage de l'essai clinique de Phase II dans les infections à Clostridioides difficile

L'essai de Phase II testant le candidat-antibiotique DNV3837 dans les infections gastro-intestinales à *Clostridioides difficile*¹ (ICD), a recruté son premier patient en janvier².

Cet essai vise à évaluer l'efficacité de DNV3837 dans un contexte pathologique, chez des patients atteints d'ICD modérées à sévères, ainsi qu'à consolider les données d'innocuité et de pharmacocinétique. L'essai est multicentrique et concentré aux États-Unis où la prévalence est plus élevée et les autorités de régulation demandeuses de nouvelles options thérapeutiques.

Post-clôture³, DEINOVE a confirmé la poursuite de cet essai malgré le contexte sanitaire tendu aux États-Unis, en lien avec l'épidémie de Covid-19. Plusieurs des centres investigateurs ont maintenu leurs activités de recherche clinique et continuent à cribler et inclure des patients. L'équipe scientifique de DEINOVE et la CRO Medpace suivent la situation avec attention.

Programme AGIR : DEINOVE valide la 2^{ème} étape-clé et perçoit 1,5 m€ de Bpifrance⁴

L'enjeu d'AGIR est d'accélérer l'exploration des activités antibiotiques de multiples souches dans des conditions variées en vue de détecter rapidement de nouvelles structures.

La première étape du programme avait débouché sur la mise en place d'une plateforme robotisée d'extraction et de criblage de souches. La deuxième étape a permis le criblage d'un nombre croissant de souches, la validation des outils automatisés développés par DEINOVE et la détection d'une trentaine de « hits ». La caractérisation des extraits actifs permet d'identifier de potentielles nouvelles molécules bioactives, inconnues jusqu'alors.

Selon les termes du programme de recherche collaboratif retenu en 2017 par le Programme d'Investissements d'Avenir, les résultats obtenus ont permis à DEINOVE de valider l'EC2 du programme AGIR et de percevoir 1,5 m€.

INGREDIENTS ACTIFS DE NOUVELLE GENERATION

Nouvelle production industrielle de Phytoène pour approvisionner le marché⁵

DEINOVE a lancé début 2020 la production d'un nouveau lot d'actif à base de phytoène pour répondre aux besoins de ses distributeurs. Le produit a été échantillonné par près d'une centaine de marques, qui mènent divers projets de développement de produits cosmétiques intégrant cet actif.

¹ Le *Clostridioides difficile* est un pathogène classé prioritaire par l'OMS et l'une des premières causes d'infections nosocomiales dans le monde, selon le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC)

² [Communiqué du 27 janvier 2020](#)

³ [Communiqué du 15 juillet 2020](#)

⁴ [Communiqué du 11 mars 2020](#)

⁵ [Communiqué du 22 janvier 2020](#)

MONTPELLIER
1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 CET



Lancement d'un nouvel actif à base de Neurosporène, un caroténoïde exclusif⁶

Le neurosporène est un caroténoïde inédit sur le marché aux propriétés antioxydantes exceptionnelles. Il présente la particularité d'absorber la lumière bleue, responsable du vieillissement prématuré de la peau, et notamment de la formation de taches brunes. Les études d'efficacité, étude clinique notamment, ont démontré son effet bénéfique sur la santé et la beauté de la peau.

La présentation de cet actif au marché a été initié en avril 2020.

Lancement commercial du nouvel actif co-développé avec Hallstar France⁷

BIOME Oléoactif[®] est un principe actif produit à partir d'une bactérie extrémophile rare que DEINOVE est parvenue à cultiver, et dont le potentiel est renforcé par la technique originale d'oleo-éco-extraction brevetée par Hallstar France (anciennement Oléos). Grâce à sa composition unique en molécules actives innovantes, il participe au renforcement de la fonction barrière de la peau.

Le lancement officiel de cet ingrédient actif a eu lieu en avril 2020.

Le partenariat envisagé avec Sharon Laboratories est finalement abandonné

DEINOVE a annoncé en février la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec le groupe israélien Sharon Laboratories⁸ pour le développement et la commercialisation d'une gamme innovante d'ingrédients cosmétiques biosourcés. Cet accord était à finaliser avant fin mars 2020. Le développement rapide de la pandémie de Covid-19 et la dégradation des conditions économiques ont eu raison de ce projet⁹, compte tenu des importantes incertitudes à court terme. DEINOVE a conservé les 200 k\$ perçus à la signature du MoU.

RÉSULTATS FINANCIERS DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

Les comptes consolidés du Groupe DEINOVE au 1^{er} semestre 2020 sont eux composés des comptes de la Société, ainsi que des comptes de la filiale MORPHOCHEM, détenue à 100%.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Groupe a constaté 596 k€ de produits d'exploitation sur le semestre, comprenant principalement le versement par Bpifrance de la subvention correspondant à l'atteinte de la 2^{ème} étape-clé du programme AGIR pour un montant de 381k€, et le montant reçu de Sharon Laboratories à la signature du MoU (181k€), montant qui a été conservé malgré l'abandon du partenariat causé par la pandémie de Covid-19 et la dégradation des conditions économiques.

Au 1^{er} semestre 2019, les produits d'exploitations s'élevaient à 405k€, intégrant principalement la part de subvention correspondant à la 1^{ère} étape clé du programme AGIR (397 k€).

Au cours du 1^{er} semestre 2020, les dépenses opérationnelles du Groupe ont atteint 5,5 m€, dont 81% en activités de R&D.

⁶ [Communiqué du 23 avril 2020](#)

⁷ [Communiqué du 18 mars 2020](#)

⁸ [Communiqué du 6 février 2020](#)

⁹ [Communiqué du 30 mars 2020](#)

Entre les 1^{er} semestres 2019 et 2020, les frais opérationnels sont en recul de 17% (-1,1m€). Les dépenses de sous-traitance et d'études externes, qui comprennent principalement les prestations de CRO liées à l'essai clinique DNV3837, ont diminué de 28%, grâce notamment à l'internalisation de certaines opérations. Le Poste Loyers, maintenance et charges d'entretien diminue de 31%, du fait de l'exonération du loyer du deuxième trimestre dans le cadre des mesures de soutien Covid-19. Les Frais divers (+38% sur la période), incluent 36 k€ de frais liés aux OCA. Les Honoraires augmentent de + 10% en raison des coûts engagés avec Sharon Laboratories (76 k€) et des coûts de préfinancement du CIR (23 k€). Le poste Missions et déplacements recule de -66%.

Les dépenses de personnel reculent de -16%, avec 2 ETP en moins et le recours à l'activité partielle pour les équipes basées à Lille. Les Dotations aux amortissements et provisions (-7%), incluent une provision pour risque sur le montant des CIR 2019 (28 k€) et 2020 (9 k€). Le CIR 2019 a été depuis formellement validé pour l'intégralité de son montant par l'administration fiscale.

RÉSULTAT NET

La perte nette consolidée de la période s'élève à 4,6 m€. Elle intègre un résultat financier négatif de -6 k€ comprenant principalement un gain sur les transactions sur titres liées au contrat de liquidité (+5k€) et des frais financiers liés au crédit-bail, au préfinancement du CIR et à des pertes de change (-11k€ au total).

L'impôt sur les bénéficiaires comprend quasi exclusivement le Crédit Impôt Recherche. La créance du Groupe au titre du semestre a été estimée à 544 k€ (vs 1.140 k€ au 1^{er} semestre 2019).

Le Résultat Exceptionnel au 30 juin 2020 se compose principalement d'une provision de 38 k€ liée à l'imputation de certaines charges dans l'assiette des CIR 2019 et 2020 (dont 28 k€ sur 2019). L'éligibilité de ces charges sur le CIR 2019 a depuis été validée par la Direction Départementale des Finances Publiques par un courrier du 04/09/2020.

SITUATION FINANCIÈRE

Les besoins financiers du semestre ont principalement concerné les dépenses opérationnelles, pour 4.9 m€ (hors dotations aux amortissements), auxquelles sont venus s'ajouter des investissements en équipements de laboratoire (loyers de crédit-bail inclus) pour 0.1 m€.

Sur la même période, le Groupe a reçu 1,5 m€ d'aides publiques au titre du programme AGIR et 2,1 m€ au titre du CIR 2019 (via un préfinancement par Société Générale Factoring). DEINOVE a perçu un montant de 2,5 m€ (net) au titre des 2^{ème} et 3^{ème} Tranches d'OCA souscrites par ESGO Fund (L1 Capital). Au 30 juin 2010, la position financière nette du Groupe s'élevait à +3.2 m€.

Postérieurement à la clôture, le Groupe s'est vu notifier l'obtention de 1,0m€ de Prêt innovation R&D de Bpifrance et 1,0m€ de Prêt garanti par l'État (PGE) accordé par la Société Générale, dans le cadre des mesures de soutien liées à l'épidémie de Covid-19. Ce montant viendra renforcer la trésorerie en octobre.

IMPACTS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'épidémie mondiale de Covid-19 qui s'est développée depuis le début d'année a eu pour DEINOVE les impacts suivants :

- Les opérations de R&D se sont poursuivies pendant et après la période de confinement, grâce à l'engagement des équipes, en télétravail et dans les laboratoires de la Société, tout en respectant les contraintes sanitaires.
- Les difficultés logistiques induites par le confinement ont pu occasionner un léger retard dans certains programmes. Les opérations ont toutefois repris progressivement depuis, et aucun programme n'est remis en cause.
- Le projet de partenariat envisagé avec Sharon Laboratories a été abandonné compte tenu des nombreuses incertitudes opérationnelles et économiques pesant sur l'ensemble de la filière industrielle au moment de signer le contrat définitif (mars 2020).
- L'essai clinique de Phase II testant DNV3837 dans les infections à *C. difficile* (ICD) est impacté par l'ampleur de l'épidémie aux États-Unis et la forte pression induite sur les services hospitaliers. Toutefois, plusieurs des centres investigateurs ont maintenu le recrutement ouvert compte tenu du fort besoin médical existant pour les patients atteints d'ICD sévères, et continuent à cribler et inclure des patients.
- Post-clôture, DEINOVE a été notifiée qu'elle allait bénéficier des dispositifs financiers mis en place par l'État pour soutenir les entreprises. La Société touchera prochainement 2 m€, dont 1 m€ de PGE et 1 m€ de Prêt Innovation R&D.

INFORMATIONS CORPORATE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 16 juin 2020 a renouvelé, pour une durée de trois ans, les mandats de Madame Anne ABRIAT, Monsieur Charles WOLER et Monsieur Hervé BRAILLY, arrivés à expiration. Elle a également ratifié la nomination de Monsieur Emmanuel PETIOT en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 décembre 2019.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Dr Charles Woler, président du Conseil d'administration de DEINOVE, a été nommé directeur général à titre provisoire, à compter du 1^{er} janvier 2020, suite à la démission d'Emmanuel PETIOT en décembre 2019. Le Conseil d'administration a engagé le processus de recrutement d'un nouveau directeur général.

A compter du 1^{er} mai, le Conseil d'administration a nommé Alexis RIDEAU en qualité de Directeur Général Délégué¹⁰. Avant de rejoindre DEINOVE, Alexis RIDEAU était en charge du développement des relations industrielles et de la coordination de l'équipe de partenariats stratégiques de BIOASTER (Lyon / Paris), Institut de Recherche Technologique en Microbiologie, spécialisé dans la conception et

¹⁰ [Communiqué du 4 mai 2020](#)

MONTPELLIER
1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 CET



l'utilisation d'innovations technologiques dans le domaine de la microbiologie, destinées à accélérer le développement de produits industriels médicaux et nutritionnels en santé humaine et animale.

Mario ALCARAZ a rejoint DEINOVE en juillet 2020 en tant que Directeur administratif et financier, en charge des relations investisseurs et de la communication financière, en remplacement de Julien COSTE. Directeur financier expérimenté, maîtrisant à la fois les aspects financiers, juridiques, comptables et stratégiques de la fonction, il a travaillé dans les secteurs de la grande distribution (Auchan), la transition énergétique (ENGIE Cofely), l'industrie (Coldway Technologies) et l'aéronautique (Aéroport Toulouse-Blagnac). Cette dernière expérience en tant que Responsable du contrôle de gestion sera un atout déterminant pour s'assurer de la performance économique de DEINOVE.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 30 juin 2020, le capital de la Société était composé de 21.644.898 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 Euro, dont 26.078 actions (soit environ 0,12% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux.

Répartition du capital au 30 juin 2020 – base non diluée

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Droits de vote	%
Fonds gérés par Truffle Capital	1 385 637	6,40%	2 549 592	10,96%
Fonds gérés par TVM Capital	1 557 414	7,20%	1 557 414	6,70%
Fondateurs scientifiques	20 000	0,09%	40 000	0,17%
Management et administrateurs	73 140	0,34%	107 251	0,46%
Flottant	18 606 707	85,07%	19 005 589	81,71%
TOTAL	21 644 898	100,00%	23 259 846	100,00%

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours du 1^{er} semestre 2020, le Conseil d'administration a constaté l'émission de 500.001 actions nouvelles à la suite de l'exercice de BAA-BIOVERTIS et l'émission de 3.114.939 actions nouvelles à la suite de la conversion d'OCA émises en vertu de l'accord conclu entre la Société et le fonds European Select Growth Opportunities Fund.

Au total, 3.614.940 nouvelles actions ont été émises au cours du 1^{er} semestre 2020, soit une augmentation de capital de 1.445.976 euros. Au 30 juin 2020, le capital de la Société est composé de 21.644.898 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune.

Le rapport financier semestriel 2020 sera disponible à l'adresse suivante :

<http://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers>

MONTPELLIER
1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 CET



À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française, pionnière dans l'exploitation de la part inconnue ou méconnue de la biodiversité. En exploitant des bactéries rares ou "non cultivables" et en travaillant des voies moléculaires inexplorées, la Société découvre, développe et produit des antimicrobiens pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antibiotiques, et le besoin en ingrédients actifs de nouvelle génération au service de la santé.

En près de 15 ans, la Société a constitué une collection unique de plus de 10 000 souches bactériennes et a développé une plateforme technologique entièrement intégrée qui concentre le meilleur de la culture biologique, de la biologie synthétique et des micro-biotechnologies.

Aujourd'hui, DEINOVE mène plusieurs programmes de développement, dont le candidat antibiotique DNV3837, en essai clinique de phase II dans les infections gastrointestinales sévères à *Clostridioides difficile*, un réel défi thérapeutique. Au travers de son autre programme AGIR (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants), soutenu par Bpifrance, elle poursuit parallèlement l'exploration de la biodiversité pour alimenter son portefeuille en nouvelles molécules. Elle s'appuie sur sa propre biodiversité et sur celle qui lui est confiée par d'autres spécialistes du domaine.

DEINOVE a également développé et amené sur le marché 4 principes actifs particulièrement innovants : un premier à base de phytoène et un concentré de neurosporène produits par *Deinococcus geothermalis*, ainsi que deux extraits cellulaires développés en collaboration.

DEINOVE, implantée dans le parc d'activités Euromédecine de Montpellier, emploie 56 collaborateurs, essentiellement des chercheurs, ingénieurs et techniciens, et a déposé plus de 350 demandes de brevets à l'international. Elle est cotée sur Euronext Growth® (ALDEI – code ISIN FR0010879056).

CONTACTS

Contact investisseurs

Mario Alcaraz
Directeur administratif et financier
Tél : +33 (0)4 48 19 01 00
mario.alcaraz@deinove.com

Contact Presse

ALIZE RP - Caroline Carmagnol
Tél : +33 (0)6 64 18 99 59
deinove@alizerp.com

Visitez
www.deinove.com

